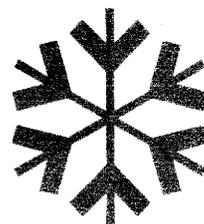
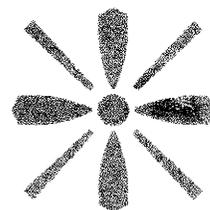
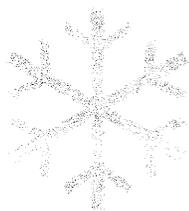
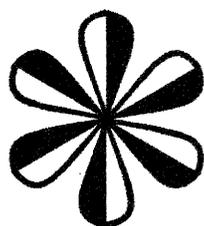


CHARMIE

DECEMBRE 1995





BIENTOT A CHARME

**OUVERTURE
PLACE DE LA MAIRIE
DE LA TAVERNE DE CHARME**

Conception technique et tirage :

Ademir Microtel Tusson St-Fraigne

Association dynamique et conviviale ouverte à tous, petits et grands. Possibilité d'initiation, de perfectionnement aux techniques les plus modernes.

Pour tout renseignement, contacter :

- A. Bergère à Tusson : 45/31/62/69
- JL Excousseau à St-Fraigne : 45/21/32/82

COMPTE-RENDU D'UN MANDAT

En 1989, la nouvelle équipe municipale a voulu vous faire participer à la gestion de votre commune par l'édition annuelle d'un journal d'informations communales. Ce dernier a pour but de vous rendre compte le plus clairement possible des différents budgets. Nous avons essayé de gérer au mieux votre part d'impôt qui revient à la commune. Beaucoup de projets restent à faire. Nous avons pensé qu'une rétrospective des budgets des six années passées - emprunts et travaux - vous permettra de faire des comparaisons et commentaires plus judicieux. Vous pourrez aussi constater que depuis la décentralisation, le coût de fonctionnement d'une modeste commune grève les trois quarts de son budget, qu'il devient très difficile d'envisager de gros investissements à court terme. C'est pourquoi il nous faut prévoir les travaux de la salle des fêtes sur quatre ans minimum, afin de ne pas entraver d'autres travaux indispensables.

L'ancienne équipe vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée tout au long de ces six années passées. Trois d'entre nous ont décidé d'arrêter, il ont été remplacé par trois jeunes que vous avez mis en place par vos suffrages en juin dernier. Ils auront, je l'espère des idées nouvelles pour la bonne marche de notre commune.

	Réalizations 1994		Prévisions 1995	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT				
Combustible, carburant	12 743,10 F		18 000,00 F	
Rémunération et charges	298 986,38 F		408 260,00 F	
Impôt et taxes	34 347,00 F		28 560,00 F	
eau, électricité, assurances	43 080,88 F		55 000,00 F	
Frais de gestion	84 580,69 F		97 800,00 F	
contingent d'aide sociale	43 058,08 F		48 010,00 F	
Charges intercommunales	177 689,11 F		80 092,00 F	
Subventions communales	59 718,30 F		100 331,00 F	
Entretien bât, voirie, matériel	105 634,23 F		171 950,00 F	
Dépenses imprévues			4 803,00 F	
Intérêts des emprunts	32 345,00 F		29 647,00 F	
Prélèvement pour invest.			214 547,00 F	
	892 182,77 F		1 267 000,00 F	
Impôts payés par les contribuables		404 676,00 F		358 896,00 F
Divers recouvrement, locations		129 885,00 F		246 351,00 F
Ordures ménagères		60 423,75 F		114 558,00 F
Impôts indirects et directs		110 785,91 F		403 303,00 F
Dotations versées par l'état		411 163,00 F		100 892,00 F
Exédents de l'année antérieure		359 115,01 F		43 000,00 F
Travaux en régie				
		1 485 640,12 F		1 267 000,00 F
INVESTISSEMENT				
Remboursement d'emprunt	45 825,00 F		47 687,00 F	
Acquisition de matériel	10 089,56 F		34 700,00 F	
Travaux de bâtiment	257 526,06 F		159 074,00 F	
Travaux de voirie	70 960,51 F		36 940,00 F	
Dépenses imprévues				
	384 401,13 F		278 401,00 F	
Vente de terrain				2 055,00 F
Subvention d'état		15 000,34 F		45 710,00 F
Subventions du département				
Remboursement de TVA		43 562,29 F		16 089,00 F
Prélèvement sur recette de fonction		135 994,65 F		214 547,00 F
Vente cintre grange		2 500,00 F		
		197 057,28 F		278 401,00 F

BUDGET SCOLAIRE 1995

	Compte administratif 1994		Prévisions 1995	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Alimentation	27 749,81		32 000	
Rémunérations et charges sociales	58 418,11		66 370	
Jouets	2 675,62		2 800	
Combustibles	6 783,64		12 000	
Fournitures diverses (gaz, prod. ménagers....)	3 023,85		4 446	
Téléphone	1 392,56		1 500	
Piscine (Transport)	365,00		3 800	
Subvention à coopérative scolaire	7 750,00		6 550	
Dépenses imprévues	---		543	
Portions payantes		31 538,35		29 000
Subvention communale		45 000,00		85 715
Subvention commune de Bessé		21 274,94		11 695
Subvention commune de Souvigné		-----		-----
Subventions diverses		1 493,31		1 000
Excédent année précédente		8 999,38		299
Remboursement frais chauffage		159,88		1 300

ECOLE

La rénovation complète des deux classes, de la salle informatique, de la bibliothèque avec du matériel neuf, l'aménagement de la cour, du chauffage central, les classes vertes et les classes de neige en 95, les voyages divers, deux bons instituteurs.....tous ces efforts pour apporter un certain confort à nos enfants ne suffisent pas à les retenir puisque certains partent ailleurs. 22 ou 24 enfants est le nombre fatidique pour garder notre école. 22 élèves sont prévus pour la rentrée 96. Un de moins et cela voudra dire fermeture ou regroupement pédagogique. Quelle contradiction, alors qu'actuellement on attache beaucoup d'importance à la sauvegarde du patrimoine (exemple le lavoir). L'école ne doit pas en faire partie ! Mais aucun effort n'est fait dans ce sens -----> 8 enfants sont scolarisés à l'extérieur.

PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES OBLIGATOIRES

Ordures ménagères	
Centre de Secours d'Aigre	
Syndicat de lutte contre les fléaux atmosphériques	1 130 F
Aménagement du lit du Bief	19 223 F
SIVOM de Villefagnan	2 345 F
Bibliothèque de prêt de Confolens	200 F
Fonctionnement école maternelle de Villefagnan	5 950 F
" " " Ruffec	8 000 F
" " " Ruffec (privé)	4 000 F
" " " Aigre	3 000 F
Fonctionnement SIVOS Courcôme-La Faye	2 600 F
Aire couverte Villefagnan	8 932 F
Refuge canin Ruffec	411 F
Syndicat du Ruffécois	2 500 F
Association des Maires de France	411 F
Syndicat d'équarrissage	600 F
Collège privé Ruffec	4 800 F
S. M. A. G. I. C. (nomades)	3 500 F (95+95)
Voyage scolaire (classe de neige)	10 800 F

SUBVENTIONS : 100 331 F

dont : subventions versées aux associations de la commune : 91 815 F

- caisse des écoles	85 715 F
- comité des fêtes	2 000 F
- société de chasse	600 F
- C.C.A.S	1 000 F
- société de chiens de berger	1 000 F
- union sportive de Charmé	1 500 F

subventions versées aux associations hors communes : 8 216 F

- donateurs de sang	250 F	- Amicale du Trésor de Ruffec	50 F
- comité de défense des bovins	240 F	- paralysés de France	150 F
- chambre des métiers	576 F	- syndicat d'initiative de Ruffec	100 F
- médaillés militaires Luxé	50 F	- ligue contre le cancer	150 F
- pompiers d'Aigre	150 F	- Roc Fleuri	1 600 F
- A.D.M.R. Aigre	700 F	- Radio Ruffec (amicale danse)	150 F
- croix rouge d'Aigre	100 F	- sclérosés en plaques	100 F
- prévention routière	500 F	- ass. cycliste Pays d'Aigre	50 F
- centre aéré d'Aigre	500 F	- pact de la Charente	150 F
- C A U E	150 F	- O. T. S. I.	200 F
- syndicat de Pays d'Aigre	300 F	- club informatique de Tusson	2 000 F (94+95)

ANALYSE FINANCIERE

Aucun emprunt relatif aux ateliers et constructions ne figure dans cette analyse.

	capital restant dû	capital + intérêts (annuel)
1983	327 820 F	53 174 F
1989	516 014 F	199 781 F
1995	325 073 F	77 333 F

En 1995, dernière échéance d'un prêt, soit 21 821 F en moins (capital + intérêts)

IMPOTS LOCAUX PAYES PAR LES CONTRIBUABLES

De 1989 à 1994 inclus	travaux d'investissement correspondant
1 000 028 F / 300 046 F (moyenne annuelle)	1 583 298 F / 263 883 F (moyenne annuelle)
en 1995	en 1995
358 896 F	200 000 F

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

La commune emploie à ce jour 4 personnes en Contrat Emploi Solidarité (CES) pour 20 heures par semaine. Les salaires sont pris en charge à 100 % par l'Etat, donc gratuits pour la commune.

Nous retrouvons donc

Colette RABIOUX à l'école pour l'accueil des enfants et le ménage et à la mairie pour des travaux de secrétariat.

René LAFORGE, qui malheureusement a fini son contrat de 2 ans. Une demande de prolongation d'un an a été demandée et refusée par la D.D.T.E. (direction départementale du travail et de l'emploi) A revoir courant janvier 96,

Joël FAVRE à l'entretien des bâtiments,

Bruno PAPOT parti en juillet et remplacé par Stéphane BEAUFILS pour l'entretien des espaces verts et divers travaux pour aider Michel VIGNAUD.

Cette équipe travaille sérieusement et s'intègre bien dans la commune. Qu'ils soient remerciés, tout particulièrement pour les travaux qui ont été effectués depuis deux ans par Monsieur LAFORGE et depuis un an par Joël FAVRE ; car il nous faut être conscient que, sans l'économie de main d'oeuvre qu'ils apportent au budget, nous n'aurions pas pu faire tous ces travaux.

Détail du calcul pour quatre C.E.S. pendant un an :

87 heures par mois X 12 X 4 = 4 176 heures X 36,98 F = 154 428,48 F

(somme non négligeable, même si cela représente une présence et un encadrement journalier à partir de 8 heures).

Principaux travaux effectués en 95 :

- par Monsieur LAFORGE, notre premier CES - restauration des fenêtres, peinture et divers bricolages importants dans une classe de l'école - bancs publics ...

- par Monsieur FAVRE - réfection des peintures et tapisseries de la bibliothèque et de la salle informatique scolaires - construction complète des sanitaires à la mairie (beau travail de professionnel) - bacs à fleurs - bordures de trottoirs - divers travaux çà et là ...

- par des entreprises - fourniture et pose de lavabos et cuvettes wc - chauffage - fosse septique - hourdi - électricité.

COMMISSIONS DE LA COMMUNE

Commission Scolaire et Hygiène

BORNE Nadine
FRADIN Bertrand
BENETEAU Marie-Claude
VIAUD Laurent
ROUX Pascal

Commission des Relations Publiques

VIAUD Laurent
MOREAU Antoine

Commission du CCAS

BORNE Nadine
BENETEAU Marie-Claude
FRADIN Bertrand
VARAGNAC Marcel
BARBARIT Abel
FRADIN Jeanne

Commission des Fêtes et des Sports

DELPHIN Hubert
FRADIN Bertrand
MOREAU Antoine
MUSSET Daniel
RABIOUX Jean-Michel
VARAGNAC Jean-Yves
KERENEUR Claude
NAUD Jean-Louis
POINTECOUTEAU Olivier

Commission des Travaux Communaux

AGUESSEAU Norbert
FRADIN Bertrand
FRADIN Pierre-Michel
OLIVIER Jean-François
MOREAU Didier
VIAUD Laurent

Commission des Chemins Ruraux

FRADIN Pierre-Michel
MOREAU Antoine
SAUMON Laurent
MOREAU Didier
VARAGNAC Jean-Yves
MUSSET Daniel

Commission des Finances

FRADIN Bertrand
FRADIN Pierre-Michel
MOREAU Antoine
OLIVIER Jean-François

SYNDICAT ELECTRIFICATION DE VILFAGNAN

1- AGUESSEAU Norbert
2- RABIOUX Jean-Michel
KERENEUR Claude

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DE ST FRAIGNE

1 AGUESSEAU Norbert
2- FRADIN Pierre-Michel

SYNDICAT POUR LA REALISATION DU RUFFECOIS

1- CLERGEAU Yvette
2- BORNE Nadine
1 BORNE Nadine
2- CLERGEAU Yvette

COLLEGE DE VILFAGNAN ET D'AIGRE

SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX
ATMOSPHERIQUES:

1- MOREAU Didier
2- FRADIN Pierre-Michel

SYNDICAT D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BIEF

1- MOREAU Jean
2- VARAGNAC Marcel

SYNDICAT DE COMMUNES POUR LE PERSONNEL

1- CLERGEAU Yvette
2- FRADIN Bertrand

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

COMMISSAIRES TITULAIRES

M.BARBARIT Jacques
M.FRADIN Pierre-Michel
M.LEBRETON Jean-Paul
M.MOREAU Antoine
M. MUSSET Daniel
M.ROUHAUD André (Tusson)

COMMISSAIRE SUPPLEANTS

M.AGUESSEAU Norbert
M.BARBARIT Abel
M.DAUPHIN Louis
M.JUSTAUD Louis
M.MOREAU Robert
M.GUERET Jean-Pierre (Courcôme)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AIGRE

Election du bureau

		Délégués de CHARME	
		Titulaires	Suppléants
Président	Georges JUDEE		
1er vice-président	Jean VINZENT	Y. CLERGEAU	P.M. FRADIN
2ème vice-président	Franck BONNET	B. FRADIN	D. MUSSET
3ème vice-président	Georges KOSTINE	A. MOREAU	J.F. OLIVIER

Membres des commissions pour la commune de charmé

N° 1 - Aménagement de l'espace et action de développement économique

- Bertrand FRADIN

N° 2 - Protection, mise en valeur de l'environnement et politique du logement

- Jean-François OLIVIER

N° 3 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et touristiques

- Antoine MOREAU

N° 4 - Commission de synthèse

- Yvette CLERGEAU

Délégués pour le centre de secours

- Pierre Michel FRADIN et Yvette CLERGEAU

Délégués pour le syndicat de ramassage des ordures ménagères

- Jean-François OLIVIER et Antoine MOREAU

L'année 95 n'aura été qu'une année de transition due aux élections, pour terminer les projets en cours, dont l'étude du schéma directeur d'assainissement (étude obligatoire pour toute demande de permis de construire à partir du premier janvier 96).

Des circuits de randonnées pédestres sont inventoriés dans chaque commune. Ils seront balisés et entretenus par les CES de la communauté de communes.

D'autres projets sont en gestation pour 1996.

Il est prévu un journal d'informations sur toutes les activités de la communauté de communes du Pays d'Aigre.

TELETHON

Dans le cadre de la communauté de communes, diverses animations ont été organisées avec succès ainsi que des collectes.

18 communes ont participées.

La commune de Charmé a produit la somme de 2 200 F.

L'ensemble des 18 communes a rapporté 38 000 F.

Merci aux généreux donateurs.

ORDURES MENAGERES

En 1995 la redevance d'ordures ménagères a été collectée par la communauté de communes du pays d'Aigre par l'intermédiaire de la Trésorerie d'Aigre. Quelques modifications seront apportées en 1996.

1 - seront comptabilisées les personnes présentes dans le logement au premier janvier de l'année en cours.

2 - le nombre maximum de personnes par habitation, quelque soit l'âge, sera de quatre.

3 - ne seront pas comptés :

- les jeunes gens réalisant leur service national au premier janvier (fournir un justificatif)

- les étudiants absents le premier janvier et qui peuvent le justifier par la présentation d'une quittance de loyer (plus charges) extérieur à la commune.

4 - les résidences secondaires (présence temporaire) seront taxées d'une part.

5 - seront comptées inoccupées, donc sans taxe, les maisons qui n'hébergeront personne de l'année (justifier de la résiliation des compteurs d'eau et d'électricité).

6 - la redevance sera prélevée auprès des propriétaires et non plus des locataires.

En 1996, la redevance sera demandée en septembre et en juin pour 1997.

Toutes les habitations sont redevables pour le service qui leur est apporté.

En 1995, la redevance demandée pour la commune de Charmé a été de 63 294 F, soit 154 F multiplié par 411 habitants (recensement officiel de 1989). Il vous a été demandé 167 F par personne puisque 379 personnes seulement ont été comptabilisées au premier janvier .

Cette année, la redevance déchetterie a été prise en compte par le budget de la communauté de communes.

Rappel des déchets acceptés et triés par catégorie : bois, monstres ménagers, ferraille, papier, carton, plastique (bouteilles, bidons ...) textile, verre, pneumatiques, huile usagée, piles batteries, médicaments.

horaires d'ouverture :

- lundi..... de 9 h 00 à 12 h 14 h 30 à 18 h 30
- mardi..... de 8 h 30 à 12 h
- mercredi.... de 8 h 30 à 12 h
- jeudi de 8 h 30 à 12 h
- fermé le vendredi
- samedi de 8 h 00 à 12 h 15 h à 19 h
- fermé le dimanche

Les dépôts sont gratuits - téléphone : 45 21 32 50

Les décharges communales ne doivent être utilisées que pour les gravats, végétaux ou autre matières qui peuvent brûler. Elles sont interdites à toutes personnes étrangères à la commune. Les entreprises doivent obligatoirement benner leurs gravats sous peine d'une participation de 500 à 1 000 F.

A ce jour, il semble qu'il y a une amélioration pour le respect de ces consignes. Il nous faut persévérer dans ce sens.

NOUVEAUX RESIDENTS arrivés en 1995

Nouveaux propriétaires

Monsieur et Madame DUBREUIL (maison BORNE Gérard)
Monsieur TRITEAU, Mademoiselle GOURDON (maison RABILLER Yves)
Monsieur et Madame INIGHT (maison MOINE Joseph)
Monsieur et Madame SEGUT (maison COUTY Pierre)

Nouveaux locataires

Monsieur et Madame ROBERT (propriétaire DECELAS Jean-Pierre)
Monsieur SCHURR et Madame BAYOL (propriétaire MACHET Joël)
Madame MacRITCHIE (propriétaire VINZENT André)
Monsieur PAILLET et Mademoiselle ROUXEL (propriétaire TOURNEBOURAUD)

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles familles qui sont venues s'installer dans notre modeste bourg. Nous les invitons à prendre part à nos diverses manifestations locales ou à se joindre à la vie associative.

Nous n'oublions pas pour autant nos aînés

- en maison de retraite :

Madame BINCHE à Aigre
Madame FAULE à Aigre
Madame Jeanne FRADIN à Aigre
Monsieur et Madame AUDIAT à Villefagnan
Madame LABORDE à Villefagnan
Madame RICHARD à Luxé
Monsieur PETIT à Aunac (Sainte Marthe)

- dans leur famille

Madame GAUTIER chez sa fille à Ruffec

- ainsi que nos malades

Madame Marie Thérèse AUGIER
Madame Anatole FRADIN
Madame Madeleine FRADIN
Madame Jeanne MENARD
Madame Hélène NADAUD
Monsieur Anatole BARON
Monsieur Lucien CHARBONNIER

Comme tous les ans au mois de février, la municipalité invitera ses aînés âgés de 65 ans et plus à un repas servi par les membres du conseil municipal et leurs épouses.

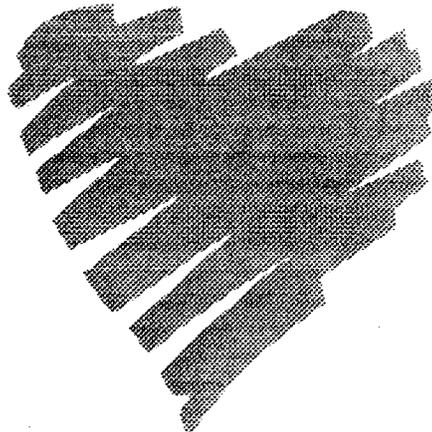
En cette fin d'année 1995, nous allons rendre visite à 15 personnes âgées qui sont en maison de retraite, de convalescence ou bien à l'hôpital. Noël est une occasion supplémentaire de leur montrer notre amitié en leur offrant des chocolats et de leur souhaiter une meilleure santé.



DEMOGRAPHIE 1995

NAISSANCES

MERESSE Arnaud, François, Michaël, Serge, le 17 janvier à Saint Michel
JARJAVAIL Claire, le 15 mars à l'Isle d'Espagnac
CHERIN Jérémy, Jean, Jacques, le 8 août à l'Isle d'Espagnac



MARIAGES

GUILPAIN Stéphane et SOIERAT Véronique, le 8 avril
quête de 182,90 F au profit de l'école et du club des aînés
SUZENNET Jean-Claude et YEOU Danièle, Florence, le 19 mai, quête de 215,50 F au profit de l'école
VIDAL Jean-Philippe et LE SAULNIER Céline, Marguerite, le 15 juillet, quête de 566,50 F au profit du comité des fêtes et de l'école

Nous remercions très sincèrement tous les généreux donateurs.

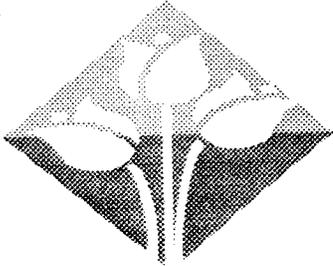
DECES

RABILLER Yves, Marie, le 17 janvier à Charmé
MERCIER Guy, le 22 janvier à Touverac
GALLOIS Andrée, Jeanne, le 23 janvier à La Rochefoucauld
POUSIN Léa, le 27 janvier à Thouars
SHUTE Jean, le 29 janvier à Husson
OLIVIER René, le 17 février à Charmé
LIAIGRE Patrick, début mai en Deux-Sèvres
RICHARD Arsène, le 20 juin à Saint Michel
SURAULT Marie, Flavie, le 30 juillet à Poitiers
PAPOT Mélanie, le 31 juillet à Ruffec
CARTER John, 22 août en Angleterre
JONQUET Hubert, 1er septembre à Angoulême

PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Classement départemental

- félicitation du jury: -le village des Inchauds
- M et Mme Marcel VARAGNAC (hors concours) -gîte-
- 3ème catégorie station service: M et Mme Yves RABILLER.
- 1ère catégorie bénéfice de l'âge: Mme MERCIER Marguerite
- 4ème catégorie ferme fleuries: Mme VARAGNAC Simone
- Catégorie communes de 401 à 1000 habitants: commune de CHARME -4ème-



Classement communal

- cour de ferme visible de la rue :

Jeanne FRADIN
Simone VARAGNAC
Micheline MOREAU.

- Fenêtre, trottoir et cour :

Josiane MEURICE
Madeleine PEROTEAU
Jeannine RATAT.

- Cour, jardin et trottoir :

Marie-France MIGAULT
Eliette DAUPHIN
Suzanne LOUINEAU
Geneviève BARBARIT
Marie-Claude BENETEAU
Irène BARBARIT
Raymonde PAPOT
Jeanine CHEMINADE
Colette RABIOUX
Renée NAUD
Colette CHARRIER
Simone VILLENEUVE
Jeanne CHANSON
Monique JARJAVAIL.

Plantes et roses sont venues récompenser chaque participante. Félicitations et remerciements au jury départemental qui s'était déplacé le 9 décembre, entre autres Monsieur BENOIT président du comité départemental du tourisme et conseiller général, Monsieur HARMAND conseiller général et président du syndicat du pays du ruffécois, Monsieur MOREAU, paysagiste.

Nous souhaitons voir retrouver encore plus nombreux en 96 afin de placer la commune encore plus haut et faire que notre village soit toujours plus beau et plus accueillant.

Suite à ce premier essai, une idée a germé, pourquoi ne pas participer après le concours des maisons fleuries, à celui des illuminations de Noël, beaucoup de sapins ou arbres divers, devant chacune de nos maisons attendent une guirlande. Nous en reparlerons en temps utile.



DATE A RETENIR

- 27 JANVIER..... loto de l'Union Sportive
- 03 FEVRIER..... repas des A.D.M.R. à Aigre
- 04 FEVRIER..... loto des Aînés
- 18 FEVRIER..... repas des Aînés
- 09 JUIN..... communion solennelle
- 30 JUIN..... fête plein air des A.D.M.R.
- 3.4.5. AOUT..... fête patronale
- 25 AOUT..... challenge de foot Paul Laine
- 06 OCTOBRE..... journée canine
- 20 OCTOBRE..... loto des Aînés
- 17 NOVEMBRE..... loto des écoles
- 21 DECEMBRE..... arbre de Noël



EN BREF

Heures d'ouverture du secrétariat au public

- Mardi de 9 h à 12 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 9 h à 12 h
- Samedi de 10 h 30 à 11 h 30 **réservé aux fiches d'état civil**

Le secrétariat est strictement fermé au public les lundi et vendredi matin bien que la secrétaire soit présente.

Nous comptons sur votre compréhension pour ne pas la déranger et respecter les jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Permanence du Maire

- Mardi de 10 h 30 à 12 h
- Mercredi de 10 h 30 à 12 h
- Jeudi de 10 h 30 à 12 h

Le secrétariat de Mairie tient à votre disposition du grain empoisonné pour les rats et pour les souris.

- prix du sachet (tarif 95) : 13 F le KG pour les rats, 13 F les 500 g pour les souris

Carte d'identité sécurisée

Une nouvelle carte d'identité infalsifiable a été mise en circulation le 12 juin.

D'un format de 105 mm X 74 mm, elle est composée d'un papier filigrané entre plusieurs couches de plastique.

Modifications apportées : le délai de délivrance est de 15 jours à 3 semaines, la prise d'empreinte est obligatoire, les photographies doivent être de bonne qualité.

Intervention des pompiers

Toute intervention des pompiers pour la destruction d'insectes (guêpes, abeilles) est payante. Une somme d'un montant forfaitaire de 200 F est demandée pour chaque déplacement qu'il soit demandé par un particulier ou par la municipalité, sur le domaine privé comme sur le domaine public.

Aide à l'habitat

L'ANAH : Mesure nouvelle pour la restauration de maisons à caractère locatif : le PST (programme social thématique)

- jusqu'à 85 % de subvention
- des primes de 10 000 à 20 000 F sont versées à chaque dossier afin de favoriser le développement des logements locatifs.

L'OPAH: pour la maison principale, vous pouvez obtenir jusqu'à 35 % pour une dépense plafonnée à 70 000 F, quelque soit votre âge ou votre situation, vous avez sûrement droit à ces avantages. Profitez-en aussi pour les logements locatifs où il y a une forte demande.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie ou au PACT, 45 rue du Sauvage à ANGOULEME (tél / 45 95 62 02).



ASSOCIATION FONCIERE

Sans changement avec les années passées, la taxe syndicale de remembrement reste fixée à 55Frs HT de l'ha pour 1995. Le montant total est réparti entre le remboursement des emprunts (48 011 Frs); les frais de gestion (7 000 Frs) et les Travaux de voiries (11 000 Frs) .

Le reliquat de crédit 94 (52 335 Frs) est réservé pour la réfection des chemins.

Ces derniers entretenus régulièrement tous les ans, vu le peu de crédit que nous disposons, il serait judicieux que chacun des riverains évite de mettre des pierres dedans ou sur les bords, car cela pose problèmes pour l'entrepreneur qui passe plus de temps pour rien.

Le Président
PM FRADIN

CLUB DES AINES

Malgré l'absence de plus en plus fréquente, pour diverses raisons, de plusieurs membres, le club des aînés connaît toujours son succès habituel.

En effet, les personnes âgées sont toujours heureuses de se retrouver entre elles à la réunion tous les quinze jours, pour garder le contact et pratiquer leur hobby favori : jeux de cartes, loto, scrabble, ou tout simplement pour discuter. A l'issue de chaque réunion, nous fêtons l'anniversaire d'un ou plusieurs adhérents qui apportent des gâteaux et reçoivent un cadeau du club. Nous jouons aussi deux parties de loto, les gagnants reçoivent un petit cadeau. Tout ça se passe dans la joie et la bonne humeur !

Nos deux grands lotos (5 février et 22 octobre) nous ont permis d'effectuer :

-un voyage à La Rochelle avec visite de l'aquarium, repas et promenade en mer en bateau.

-un repas le 7 décembre 1994 au restaurant le Relais de Verteuil.

-nous avons également fait un don de 500 F, plus le bénéfice de la recette du bar lors de nos deux lotos à la caisse des écoles.

En fin d'année, le club a offert une dizaine de boîtes de chocolats aux adhérents malades.

Nous espérons que toutes les personnes souffrantes retrouvent très vite une bonne santé et souhaitons longue vie à notre club.

La Présidente J.CHEMINADE



ABRI BUS

Pour raison de sécurité, les cars ne peuvent plus s'arrêter sur la route 736, ils doivent faire le tour de l'îlot de Mr Audiart - Meurice pour s'arrêter avant la poste.

De ce fait il a été demandé un abris bus financé en parti par le Conseil Général, et, qui sera posé à côté du petit bâtiment jouxtant le logement de la poste sur un terrain de 18 m2 appartenant à Mr Papot Henri.

CHEMIN RURAL

Demande d'Aliénation du chemin rural N° 1 à Mr et Mme Triteau (Maison Rabiller) qui en ont fait la demande.

Ce chemin qui ne dessert aucun champ et n'est plus entretenu, peut, après enquête public. et selon l'article loi : 161-10 du code des chemins ruraux. être aliéné à des particuliers et plus spécialement aux propriétaires riverains.



**Lumière de fêtes dans ces temps moroses,
Pourquoi pas !**

Vous avez pu découvrir des étoiles, des éclats, un sapin tout illuminé. Avec des idées et surtout du bénévolat-Monsieur TUPINIER vers qui vont tous nos remerciements pour la confection des ossatures, les employés municipaux et nos électriciens de service, Claude KERENEUR et Jean-Michel RABIOUX - et voilà notre modeste village en fête.

Combien ça coûte ? l'ensemble revient à 5 500 F TTC
L'ensemble acheté en magasin serait revenu à 11 000 F

Quelle va en être la consommation ?
180 PL X 15 W X 8H X 16 jours = 345 KW X 0, 5777 =
199,30 F.

Pas de regrets pour le plaisir des yeux.



LE BIEF

L'entretien du cours du Bief nous a vu effectuer une troisième tranche de travaux sur ses rives. Cette nouvelle tranche a été dévolue pour 88 000 F à l'entreprise Martin de Villejésus, comme les deux précédentes l'avaient été.

Le Conseil Général nous a apporté son concours habituel à hauteur de 40 %, le Bassin Adour Garonne qui, pour sa part, se consacre dans la partie Sud Ouest de la France aux problèmes nuisances et pollution, nous gratifiant de 25 %, les taxes perçues par le syndicat intercommunal de la vallée du Bief, assurent le complément.

Les travaux se sont effectués sur 4 km 500 du Pont de Robegerbe au Pont de Villesoubis.

Du début septembre à fin novembre l'entreprise a travaillé dans de bonnes conditions et nous aimons croire que nombre d'entre vous ont déjà pu observer l'amélioration sensible à laquelle nous avons abouti. Sur certaines longueurs de rives, l'érosion occasionnée par le manque de végétation a été combattue par la plantation d'une centaine de frênes récupérés sur des friches en bordure de Charente.

La tranche de travaux 96 devrait concerner la partie du Bief qui, sur Ligné Luxé, va du Pont de Villesoubis à l'embouchure de la Terne.

En 97, le ruisseau de Juillé sur 4 km fera l'objet de la tranche suivante avant qu'on ne se préoccupe de la partie amont sur Villefagnan.

La campagne de lutte contre les ragondins entreprise avec succès en début d'année n'est pas pour autant terminée. Elle devait être reprise à partir du premier décembre, mais jusque là l'eau n'étant pas en volume suffisant, retarde à ce jour sa mise en place, car les radeaux avec carottes traitées à la bromadiolone ne peuvent être répartis que sur rivière pleine à pleins bords.

Par ailleurs, le bureau du syndicat, dans son renouvellement, a élu Robert PICAUD comme Vice Président.

Aussi, avec le souci et la volonté d'entretenir au mieux notre cadre de vie, nous restons à l'écoute de tous ceux qui, se sentant concernés, voudraient bien nous apporter leurs suggestions pour que notre modeste cours d'eau nous garde intact son charme attachant.

Le Président
Jean MOREAU

PEINTURE SUR SOIE

L'atelier continue ses rencontres hebdomadaires du mardi après-midi auxquelles vous êtes cordialement invités.

L'exposition de l'été dernier a eu les honneurs de la presse. S'y cotoyaient des talents plus amateurs et d'autres plus reconnus mais avec le même plaisir de présenter leurs créations. Tous vous donnent rendez-vous pour l'été prochain...avec d'autres exposants?

L'atelier: salle de réunion de la mairie de Charmé tous les mardis de 14H à 17H.

Delphine FRADIN



ACTIVITES DE L'ECOLE

Année 1995

L'année 95 est marquée par la création de la B.C.D. , axe prioritaire de notre projet d'école. Nous avons pu acheter des livres grâce aux bénéfices obtenus à notre loto et aux dons de différentes associations (dont le club des aînés).

Si notre bibliothèque voit le jour, c'est grâce à l'intervention des parents d'élèves qui ont bien voulu consacrer du temps pour couvrir, classer et coder les livres. Nous les remercions fortement.

Au mois de juin

La petite classe est partie en voyage à Cognac (rencontre avec les correspondants). Après une promenade en péniche sur la Charente, nous avons pique-niqué à la base plein air.

Les grands ont fait un camp de deux nuits à Ebréon et ont rencontré les élèves de l'école de Montjean.

Nous avons terminé l'année scolaire par une kermesse qui a eu un grand succès.

Début d'année

Le loto au mois de novembre a eu une grande affluence. Nous remercions tous les participants et les organisateurs.

Le samedi 23 décembre, fête de Noël avec un spectacle de marionnettes, cadeau du père Noël cette année.

Les intervenants

Monsieur BORNE a proposé de continuer à donner des cours en anglais au CM2.

Marie-Claire et Christelle (animatrices agréées du club Ademir Microtel de Tusson) assurent les cours d'informatique le lundi après-midi et nous aideront à réaliser un album chez les petits et un journal scolaire chez les plus grands.

Projets 96

Nous comptons organiser des sorties pour ouvrir l'école sur l'extérieur.

Nous avons déjà inscrit les enfants à l'USEP (rencontres sportives entre enfants de différentes écoles du secteur).

Le bénéfice du loto va nous permettre d'acheter de nouveaux livres, du matériel de sport (haies, cerceaux ...) et de financer les sorties.

SAINT LARY

Nous remercions la commune pour sa participation financière; cela a donné la chance à tous les enfants de partir en classe de neige.

Pour les enfants, le fait de laisser les parents, de se retrouver avec d'autres enfants en grand groupe, d'avoir affaire à beaucoup d'adultes différents, sont des facteurs d'autonomie.

Pour l'enseignant, c'est une occasion de connaître ses élèves sous d'autres angles et d'avoir un rôle éducatif différent.

Avec nos meilleurs souvenirs, merci à tous.

Jacques FRADET (le maître)



A saint-Lary-Soulan, ce qu'on a adoré le plus, c'est les thermes et le ski.

On a fait une boom et on a fait des jeux, on a regardé une cassette vidéo qu'on a choisie.

C'était génial.

Les enfants



L'A.D.M.R.

L'ADMR a fêté son cinquantième anniversaire cette année puisque ce mouvement a pris naissance aussitôt la guerre en 1945 et depuis l'ADMR n'a cessé d'élargir ses horizons.

Créé pour aider les jeunes agricultrices surchargées de travail et plus spécialement en période de naissance ce mouvement s'est ensuite tourné vers les personnes âgées. Les enfants étant partis en ville et souvent éloignés de leur vieux parents, cette activité est devenue l'activité essentielle avec le service aide ménagère et le service prest ADMR. Pour les personnes qui ne sont pas encore à la retraite, il y a le service aide-multi-services.

A Charmé, nous avons trois aides ménagères qui vont sur Ligné, Bessé, Tusson et Charmé alors qu'une seule suffisait jusqu'à maintenant.

Le portage des repas, conçus à la Maison de Retraite Habrioux et concédés dans des conditions économiques, connaît de plus en plus de succès. En effet, en plus du service rendu, la porteuse de repas apporte un sourire, un mot gentil, donne les médicaments et est souvent la seule visite de la journée ...

Prochainement, une repasserie va s'ouvrir à Aigre pour rendre service aux personnes qui n'ont pas le temps de repasser ou qui ne le peuvent plus.

Une maison de retraite, initiée par l'association ADMR de Ruffec est actuellement en construction à Nanteuil. C'est dire que l'ADMR sort de sa fonction première et n'hésite pas à innover pour rendre d'autres services là où il y a des besoins et ainsi elle devient créatrice d'emplois.

G.MOREAU



JOURNEE CANINE

Le 15 Octobre 1995 a eu lieu pour la 4ème fois, la fête du chien Berger Allemand à Charmé. De la part du juge, des exposants et des spectateurs. Cette manifestation fut une réussite. En effet les conditions climatiques étaient de la partie. Le cheptel canin de très haute qualité, le tout se déroulant dans une bonne ambiance.

C'est le résultat d'un de Mme le Maire de son Conseil Municipal, ainsi que l'union sportive et le Comité des Fêtes de Charmé.

En espérant faire mieux l'année prochaine, la délégation SCBA de la Charente, vous présente ses meilleurs vœux pour 1996.

Dr Michel BENETEAU



COMITE DES FETES

Les jeunes adhérents du comité des fêtes ont essentiellement travaillé en Août. D'abord pour la frairie ou malgré l'absence du gros manège (panne de camion en venant à Charmé) et la suppression de la course cycliste qui ne rapportait qu'au club organisateur, nous observons un léger bénéfice. Cette année 96, nous voulons mettre en place une course de lévriers pour animer le dimanche après-midi. Le feu d'artifice est maintenu ainsi que le repas de cagouilles (devenu réputé) et le concours de boules révélateur de talents Charmésiens.

A la mi-août le comité des fêtes a participé avec l'union sportive à l'échange avec le club de Baustert. A ce propos, il a été décidé de commencer dès 96 à préparer financièrement le prochain échange à Charmé grâce à des animations. Il faut dire que recevoir 60 à 75 personnes en leur faisant visiter la région demande un budget solide. Une fois de plus l'esprit solidaire et les qualités d'accueil des familles de Charmé ont joué pour permettre le succès de cet échange.

Depuis 1959 la commune garde une licence IV exploitée par le comité des fêtes. En 1976 cette licence avait loué à Mme Cheminade. Récupérée en 1982 elle est restée exploitée au "Bar de la mairie". Suite à la demande de Mme Carter qui ouvre à nouveau à Charmé une "taverne", cette licence va être louée de manière à permettre l'ouverture de ce nouveau commerce en ne faisant finalement que quelques mètres!

Bonne année

SOCIETE DE CHASSE

Le nombre de sociétaire est en sensible hausse: 38 en 1995 contre 32 en 1994. Quant au gibier, mis à part le lièvre en très légère augmentation et le lapin qui se maintient toujours, le gibier à plumes sauvages est inexistant.

La société a disposé cette année d'un collier pour le chevreuil, ce qui a donné lieu à une battue dans les grands bois le 14 octobre renouvelé le 21, jour où l'animal a été prélevé et à deux sympathiques réunions riches de convivialité. Le chevreuil servira de plat de base lors du repas annuel de la Charmante dont la date reste à fixer.

la société a entrepris de se mettre en conformité avec les textes régissant ce type d'association. Nous remercions tous les propriétaires qui ont voulu, suite à notre visite, nous y aider en signant un accord reconductible, et par avance ceux qu'il nous reste à contacter.

Le Président:
B.JUSTAUD



UNION SPORTIVE

Encore une saison qui s'achève et nous voici déjà presque à la moitié de la saison 95/96. L'année 94/95 pour l'U.S.C. ne s'est pas trop mal terminée dans l'ensemble. L'équipe Fanion a terminé dans la première moitié du classement et l'équipe B s'est vue offerte la possibilité de monter d'une division. Pour ce qui est de la saison 95/96, l'U.S.C. est donc repartie avec deux équipes seniors. L'équipe A en promotion de première division et l'équipe B en promotion de deuxième division. Au cours de l'inter saison, l'effectif a connu quelques mouvements de joueurs. Dans l'ensemble, les rentrées ont compensé les départs. Au niveau de nos jeunes, nous n'avons pas continué l'exercice entrepris l'année précédente. Actuellement nous possédons bien des jeunes, mais il ne nous est pas possible de faire une équipe de catégorie car les joueurs que nous avons ont des âges différents.

Pour ce qui est de la première moitié actuelle du championnat, l'équipe A a du mal à faire de bons résultats. L'adaptation des nouveaux joueurs, en plus des blessures et peut-être un manque de réussite, nous situe, en ce moment, dans la fin du classement. Je suis sûr qu'il ne nous manque pas grand chose. Le moral avec des buts marqués et nous ferons jeu égal avec les meilleurs.

L'équipe B est, elle aussi, en mauvaise position au classement. Avec l'apport de nouveaux joueurs et un bon moral aussi, les résultats, j'en suis sûr reviendront.

Au niveau du club, nous sommes toujours en possession de deux arbitres : Bernard COCULET, notre fidèle ami qui est toujours partant - Sébastien BORNE qui accumule des satisfactions en arbitrage au niveau supérieur de la ligue. Dernièrement il a été appelé sous les drapeaux et nous lui souhaitons bon vent pour sa période à effectuer.



En ce qui concerne les activités de l'U.S.C., les années se ressemblent. Les traditionnelles retrouvailles des anciens avec notre coach Bernard GUILLET remportent tous les ans un bon succès tant au niveau sprot qu'au niveau troisième mi-temps. Notre challenge Paul LAINE s'est bien déroulé. La tombola du district nous a permis de renflouer notre caisse et je remercie ceux qui ont fait honneur à l'achat de nos billets.

Notre loto du mois de janvier nous a permis aussi d'avoir un peu plus de fonds pour parer à nos frais du début de saison. Cette année, en plus, nous avons reçu nos amis de BEAUSTERT. La tâche qui nous attendait était assez dure du fait que le nombre d'allemands était important. Nos jeunes devaient donc recevoir leurs amis. Pour cela ils avaient organisé un tournoi de sixte pour subvenir à leurs besoins financiers (bon succès). Le séjour se déroula du 11 au 15 août. Le terrain de foot, en cette occasion, avait été transformé en terrain de camping et, pour la venue de nos amis, l'échange sportif se déroula dans un bon esprit. En ce qui concerne le match de foot, nous en sommes sortis vainqueur. Mais pour l'occasion de cet échange, une idée au niveau du sport, nous a permis de nous porter "supporter" au niveau de la formule 1 en Allemagne. En effet, un bon groupe de personnes s'est mis au travail pour fabriquer une maquette (un char fleuri) avec pour thème la formule 1 Benneton Renault que pilote le champion du monde allemand SCHUMACHER. Mais n'oublions pas qu'un sponsor de bière "BITBURGER", que nous connaissons bien, n'est pas étranger à notre affaire. Ce séjour s'est fort bien déroulé et nous pouvons remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès. Dans l'attente, nous nous donnons rendez-vous pour l'année 1997 à BEAUSTERT.

Dernièrement, le club vient de trouver un sponsor. Notre fidèle supporter, dirigeant, ancien joueur de l'U.S.C., DEDE sera heureux de voir évoluer son club sous la marque MASSEY FERGUSON. Nous pouvons déjà remercier Daniel MUSSET qui, par sa générosité, va donner un coup de doping à notre équipe première pour accumuler les bons résultats.

Les dates à retenir pour le début de l'année :
- 6 janvier : galette des rois - remise des maillots
- 27 janvier : loto du foot

Je termine donc ce compte-rendu au nom de l'U.S.C. en vous souhaitant à tous mes meilleurs voeux et une bonne santé. N'oubliez pas que si vous voulez voir toujours évoluer l'U.S.C. venez donc de temps en temps lui apporter un peu de soutien - en tant que dirigeant ou supporter -

Merci et ViVe l'U.S.C.

Bureau

Président Jean-Michel RABIOUX
Trésorier..... Hubert DELPHIN
Jean-Claude POINTECOUTEAU
Secrétaire..... Annie DION
Responsable..... équipe A Bernard GUILLET
équipe B Patrick DION

Le président: JM RABIOUX

VOEUX DU MAIRE

L'année vient de s'écouler avec son cortège d'évènements qui nous ont tous interpellé et qui nous font prendre conscience de la fragilité de la paix entre les peuples; mais également les difficultés de réussir une cohésion et une solidarité sociale à la hauteur de l'image de la France dans le monde.

Les deux officiers français pris en otages ont été libérés après 104 jours de détention au moment même où un traité de paix est enfin signé entre les belligérants.

Chez nous, le conflit social qui paralyse notre pays aux dépens de notre économie, qui met en difficulté et en insécurité la majorité des français, ne peut trouver une solution équitable qu'à travers un dialogue, à l'issue duquel, les plus démunis ne soient pas les éternels oubliés.

Il est toujours facile de demander toujours plus, sans penser à la multitude de gens qui, dans leur silence, s'accommodent de leur situation et n'ont d'autres rêves qu'un avenir où chacun aura sa place dans le travail et la dignité.

Il appartient à chacun de consentir un peu de sacrifice, de temps, d'argent même, à l'égard de nos semblables. Les discours sembleraient moins inutiles.

C'est dans cet esprit que je vous invite tous ensemble à continuer à vivre comme nous essayons de le faire tous les jours. Il n'est pas un moindre geste qui ne contribue à donner l'espérance, source de bonheur dans nos familles.

Que l'année 1996 soit le début d'une période de paix et d'espoir, en particulier pour la jeunesse.

Le conseil municipal et moi-même formulons pour vous et pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs voeux de santé, de bonheur et de réussite.

Y. CLERGEAU